



FONDATION KORIAN POUR LE BIEN VIEILLIR

POLITIQUE DE MECENAT

Propositions de lignes directrices

FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE MECENAT DE LA FONDATION ET DE KORIAN

Les métiers du soin et l'accompagnement des personnes fragiles ou en perte d'autonomie sont des métiers profondément humains, portés par une diversité d'hommes et de femmes qui mettent tout leur savoir-faire et leur engagement au service du bien-être des personnes qu'elles accompagnent.

Cette mission unique fait des soignants et des structures dans lesquelles ils évoluent, des acteurs privilégiés de l'accompagnement des familles mais aussi de l'intégration sociale, partout sur les territoires.

Korian et la Fondation Korian souhaitent à ce titre encourager et développer des actions concrètes de solidarité en direction des soignants, et valoriser les métiers de l'accompagnement des plus fragiles (les métiers du care).

Pour cela, Korian et la Fondation souhaitent s'engager dans des actions de mécénat avec des acteurs associatifs qui partagent une vision commune d'une société plus inclusive pour les aînés et ceux qui les accompagnent. Nous développons donc une politique de mécénat ambitieuse :

- Pour apporter une réponse appropriée aux multiples sollicitations que nous recevons
- Basée sur des axes et critères transparents,

THEMATIQUES

La proposition de mécénat devra s'inscrire dans l'un des quatre axes majeurs (utilité sociale, autonomie, solidarité, prévention) qui président à la doctrine de la Fondation. En 2019, il est proposé de privilégier les axes suivants :

- **Valorisation des acteurs et métiers du soin** : Actions pour changer les regards et les perceptions sur les métiers du soin et attirer de nouveaux talents
- **Solidarité vis-à-vis des acteurs du Care** : Actions de soutien pour améliorer le quotidien et la qualité de vie au travail des soignants
- **Solidarité vis-à-vis des femmes** : Actions de soutien et de solidarité à destination des femmes qui représentent 80% des effectifs du groupe Korian



FONDATION KORIAN POUR LE BIEN VIEILLIR

- **Soutien à la recherche scientifique** : Financement de projets de recherche fondamentale et clinique sur 2 axes : contre le COVID19 et contre les maladies neurodégénératives.

CONDITIONS POUR VALIDER UNE DEMANDE DE MECENAT AUPRES DE KORIAN ET DE LA FONDATION KORIAN

Pour être recevable, la demande de mécénat doit être accompagnée d'un dossier permettant de présenter l'organisation et de donner aux membres de la Direction Générale de Korian des indications objectives, quantitatives et qualitatives pour apprécier le projet de mécénat.

1 - Description de l'organisme demandeur et des équipes associées:

- Présentation des missions
- Organisation
- Statuts
- Coordonnateur du projet
- Partenaires associés s'il y a lieu

2- Description du projet de mécénat :

- Motivations et environnement (Problématique – cible...)
- Description de l'action à mener en partenariat
- Description des résultats et impacts attendus de cette action
- Le descriptif de l'utilisation de la subvention sollicitée
- Planning, état d'avancement du projet
- Place prévue dans le projet pour les sponsors
- Liste des sponsors sollicités

3 – Niveau de financement demandé

- Budget global du projet
- Montant de la participation sollicitée et/ou implication matérielle recherchée
- Co-financements déjà obtenus

4 - Critères de sélection :

- Autres partenaires et mobilisation des différentes parties prenantes
- Potentiel de rayonnement du projet de partenariat
- Lien avec les thématiques cibles identifiées
- Capacité à construire une véritable collaboration, au-delà du simple mécénat financier